

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en histoire de l'art (2HA1222)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|
| Pilier B A - histoire de l'art | TP: 2 ph | Voir ci-dessous | 3 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Lisa Cornali, assistante-doctorante
Adresse e-mail : lisa.cornali@unine.ch
Réception sur rendez-vous.

Clara May, assistante-doctorante
Adresse e-mail : clara.may@unine.ch
Réception sur rendez-vous.

Bureau 3.N.08
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Tilo-Frey 1
CH - 2000 Neuchâtel

Contenu

Les travaux pratiques en histoire de l'art proposent une introduction méthodologique aux bases de la recherche scientifique en histoire de l'art. L'étudiant-e se familiarise avec les différentes étapes nécessaires au bon développement d'un travail scientifique, ainsi qu'avec l'observation des œuvres d'art (lecture d'œuvre).

Le contenu détaillé des séances est transmis par les enseignantes au début du semestre.

La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leur enseignant-e de leur absence par mail avant la séance.

Forme de l'évaluation

La note finale de l'enseignement consiste en une moyenne de trois contrôles :

- Bibliographie à rendre pour le 13 novembre 2023
- Travail écrit sur table I le 18 octobre 2023
- Travail écrit sur table II le 13 décembre 2023

Chaque volet de l'évaluation s'opère de manière individuelle.

La note finale est pondérée par la présence en cours. La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leurs enseignantes de leur absence par e-mail avant la séance.

L'étudiant-e absent-e lors d'une évaluation est tenu-e de s'annoncer auparavant aux enseignantes et de présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, il/elle obtient un échec pour le volet de l'évaluation manqué. Les enseignantes sont libres de choisir les modalités de remplacement de l'évaluation manquée palliant l'absence de l'étudiant-e.

Modalités de rattrapage

L'étudiant-e obtenant une note insuffisante au terme du semestre est en rattrapage, et un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste alors en un examen oral de lecture d'œuvres de 15 minutes.

En cas d'échec, se référer à la procédure « Évaluations internes » et au "Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et sciences humaines" disponible sur le site web de l'IHAM (<https://www.unine.ch/iham/home/pour-les-etudiant-e-s.html>).

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en histoire de l'art (2HA1222)

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. L'inscription sur Moodle est obligatoire. L'étudiant-e s'engage à s'y inscrire dans les plus brefs délais.

Pré-requis

Aucun.

Forme de l'enseignement

Les travaux pratiques en histoire de l'art sont dispensés au semestre d'automne, chaque semaine, le mercredi de 10h15 à 11h45. Une première séance introductive est assurée par les enseignantes. Les séances suivantes articulent présentation des enseignantes, lectures d'œuvres communes en salle de cours, visites de musée et travaux sur table des étudiant-e-s.

Dates des séances : 20.09 / 27.09 / 4.10 / 11.10 / 18.10 / 25.10 / 1.11 / 15.11 / 22.11 / 29.11 / 6.12 / 13.12 / 20.12

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Formuler une problématique à partir d'une œuvre et d'un texte (source, article ou chapitre d'ouvrage)
- Appliquer les outils propres à la recherche en histoire de l'art : méthodologie de la recherche bibliographique et lecture d'œuvre (niveau pré-iconographique)
- Utiliser les bases de données bibliographiques et visuelles et les instruments de la recherche
- Décrire une œuvre d'art, un objet d'art ou une architecture de manière méthodique et à l'aide d'un vocabulaire propre à la discipline

Compétences transférables

- Employer les bases de données bibliographiques nécessaires à une recherche scientifique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes